

● Zoom utilisait le contenu des visioconférences pour entraîner ses modèles d'IA à l'insu de ses clients

La publication d'un article sur les conditions générales d'utilisation prévoyant l'utilisation par Zoom des données de ses utilisateurs afin d'entraîner ses modèles d'IA oblige l'entreprise à modifier lesdites conditions afin de rassurer ses clients.

Le 6 août dernier, StackDiary publie un article mettant en exergue certaines clauses des conditions générales d'utilisation de Zoom considérées constitutives d'une violation des données personnelles de ses utilisateurs.

En effet, les conditions générales d'utilisation alors en vigueur stipulent que tous les droits liés aux données générées par l'usage du service sont détenus par Zoom qui dispose du droit de modifier, distribuer, traiter, partager et stocker les données sur le fondement de toute finalité dans les limites permises par la loi applicable et en particulier, du droit d'utiliser ces données en vue d'entraîner ses modèles d'intelligence artificielle.

Plus encore, il était prévu que Zoom détient une licence lui permettant de faire un usage extrêmement large du contenu de ses utilisateurs et notamment de les utiliser et les partager.

Le nombre important de republications de l'article notamment sur les réseaux sociaux a conduit Zoom à modifier ses conditions générales d'utilisation. La licence donnée par les utilisateurs sur leur contenu est davantage limitée et il est désormais expressément prévu que Zoom n'utilisera pas les données générées ou transmises par les utilisateurs afin d'entraîner ses modèles d'intelligence artificielle.

Liens utiles :

- [Article publié par Zoom le 7 août](#)
- [CGU de Zoom](#)
- [Article de StackDiary](#)